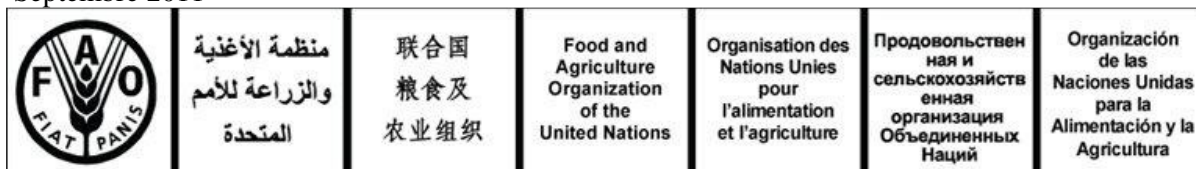


Septembre 2011



COMITÉ DU PROGRAMME

Cent huitième session

Rome, 10-14 octobre 2011

ÉVALUATION DU RÔLE ET DES ACTIVITÉS DE LA FAO EN MATIÈRE DE NUTRITION

Pour toute question de fond sur ce document, veuillez vous adresser à:

M. Robert Moore
Directeur du Bureau de l'évaluation
 (rapport d'évaluation)
 Tél.: (06) 5705-3903

M. Modibo Traoré
Sous-Directeur général
Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs
 (réponse de la Direction)
 Tél.: (06) 065705-4523

1. Cette présentation générale porte à l'attention du Comité, afin qu'il donne des orientations, les généralités et points essentiels concernant le rapport ci-joint sur l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de nutrition et la réponse de la Direction.

Généralités

2. L'Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de nutrition a été demandée par le Comité du Programme en avril 2010, lorsque celui-ci a examiné le plan de travail à évolution continue du Bureau de l'évaluation. Son objectif était d'évaluer le degré d'intégration des questions nutritionnelles dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture et le niveau de renforcement des capacités permettant de lutter contre la malnutrition au moyen des politiques, stratégies, programmes et produits d'information. Elle devait porter tout particulièrement sur le rôle de la FAO par rapport aux autres organisations dont la nutrition relève du mandat principal et sur ses initiatives de collaboration avec ces organisations.

Points essentiels du rapport d'évaluation

3. L'équipe de l'Évaluation a conclu que la nutrition était plus que jamais un élément central du mandat de la FAO en raison des répercussions mondiales de la malnutrition. Cependant,

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

l'Organisation a tendance à considérer la nutrition du point de vue de la sous-alimentation et regroupe les activités nutritionnelles dans une catégorie à part, qui relève essentiellement d'un objectif unique; elle se concentre sur les personnes vulnérables plutôt que d'adopter une approche plus intégrée. Il est ressorti que la FAO n'avait qu'une vision limitée de son rôle en matière de nutrition.

4. Compte tenu des dimensions multisectorielles de la nutrition, de la nécessité de leur appliquer des solutions aussi bien directes qu'à long terme et de la multiplicité des acteurs, il est plus important que jamais de faire converger les opinions au travers de l'architecture internationale de la nutrition. L'équipe de l'Évaluation a estimé que la FAO devait prendre davantage la direction des opérations et formuler, en collaboration avec d'autres instances, la manière dont les approches fondées sur l'alimentation et l'agriculture peuvent permettre d'éradiquer la faim et la malnutrition, en tenant compte du double fardeau que sont la sous-alimentation et la suralimentation.

5. Elle a établi que la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs disposait actuellement de capacités, notamment de direction, très limitées pour assumer des responsabilités extrêmement diverses, et que cela s'expliquait en partie par la diminution régulière du nombre de fonctionnaires au fil des années. De plus, la compréhension, la communication et la coopération entre les groupes chargés de la nutrition au sein de la Division laissent à désirer. Par conséquent, celle-ci ne constitue pas un point focal solide et cohérent en matière de nutrition, malgré les efforts de certains fonctionnaires très dévoués. Au sein de la FAO, il existe de nombreuses initiatives stratégiques dans le cadre desquelles la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs devrait soulever des questions nutritionnelles, en particulier dans le domaine de la statistique, des systèmes d'information, de la planification stratégique et de l'assistance aux politiques.

6. Pour ce qui est des domaines centraux des activités de la FAO en matière de nutrition, l'équipe de l'Évaluation a estimé que les travaux de l'Organisation devaient être moins axés sur la réalisation d'activités spécifiques à la nutrition contraignantes d'un point de vue opérationnel au niveau communautaire, et davantage orientés vers un rôle de « bon gestionnaire » et une fonction normative en vue d'informer et de guider les gouvernements et les partenaires de développement et d'établir des normes afin que ceux-ci puissent améliorer les résultats en matière de nutrition.

7. Pour résoudre les problèmes énoncés plus haut, l'équipe de l'Évaluation a formulé 14 recommandations principales ayant trait à la position de la FAO en matière de nutrition, aux domaines de travail centraux, à la place de la nutrition dans le Cadre stratégique, aux arrangements institutionnels, à la collaboration et aux partenariats, ainsi qu'au développement de réseaux.

Réponse de la Direction

8. La Direction de l'Organisation se félicite de l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de nutrition et se réjouit du fait que les recommandations mettent l'accent comme il se doit sur le rôle central de la nutrition dans le mandat de la FAO. Elle constate avec intérêt que nombre des observations, conclusions et recommandations de l'Évaluation corroborent les questions recensées par les unités concernées dans l'ensemble de l'Organisation, et que certaines recommandations sont en cours d'application dans le cadre des efforts actuellement déployés pour renforcer la position de la nutrition au sein de la FAO.

9. La Direction approuve la suggestion de l'équipe de l'Évaluation concernant l'élaboration d'une vision et d'une stratégie internes pour les travaux relatifs à la nutrition, suggestion qu'elle considère comme tout à fait opportune pour rétablir la FAO dans son rôle mondial de chef de file en vue de l'amélioration de la nutrition dans une perspective alimentaire et agricole.

10. Elle envisage la principale contribution de la FAO à l'amélioration de la nutrition au travers d'une approche des systèmes alimentaires qui prendra en compte la nutrition et tirera parti de la large palette d'expertise technique qui existe au sein de l'Organisation. Cette approche, qui présente une perspective plus large que la simple filière alimentaire, prend en considération les facteurs qui contribuent à déterminer l'accès à une alimentation adaptée d'un point de vue nutritionnel, saine et durable, tout en traitant les problèmes de sous-alimentation et de suralimentation.

11. Pour ce qui est de l'obtention de résultats nutritionnels mesurables, la FAO joue un rôle significatif d'aide aux États Membres quant à l'élaboration de politiques, à la programmation d'investissements et au renforcement des capacités pour l'alimentation, l'agriculture et le développement rural, notamment la réponse à apporter face aux situations d'urgence et une meilleure préparation. L'intégration d'une approche des systèmes alimentaires prenant en compte la nutrition dans les travaux de la FAO portant sur les politiques, les programmes et le renforcement des capacités devrait contribuer, aux niveaux national, régional et mondial, à des améliorations durables de l'accès universel à une alimentation adaptée du point de vue nutritionnel.

12. Sur les 14 recommandations formulées, 10 sont acceptées par la Direction avec les quelques réserves mentionnées dans la matrice jointe; l'un des sous-éléments de la Recommandation 5 est accepté en partie; et l'application des quatre recommandations relatives aux arrangements institutionnels (9 à 12) a été reportée du fait que ces recommandations seront examinées de plus près. Pour appliquer les recommandations issues de l'Évaluation, il faudra mettre en place les mesures qui sont indiquées dans la réponse de la Direction. Le calendrier d'exécution associé aux besoins en termes de ressources présente les défis les plus importants. Il est proposé d'intégrer la nutrition dans tous les travaux de la FAO au travers du Cadre stratégique et du Cadre de programmation par pays à partir de 2014 et d'ouvrir immédiatement la voie à une approche des systèmes alimentaires intégrant la nutrition dans plusieurs pays.

Orientations demandées

13. Le Comité du Programme souhaitera peut-être faire part de ses opinions et avis sur les points essentiels du rapport d'évaluation qui ont été recensés plus haut, ainsi que sur la réponse de la Direction aux recommandations et sur la suite qu'elle propose de leur donner.